



Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

Novembre 2020

Sommaire

01 Vue d'ensemble du Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

02 Soutien aux acteurs subventionnés

03 Soutien aux acteurs privés pas ou peu subventionnés

04 Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

05 Exonération de loyers et de redevances

06 Le Conseil de Paris de novembre

01

Vue d'ensemble du Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

Vue d'ensemble du Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

Stratégie et ambitions

AIDER LES PLUS TOUCHÉS

La Ville de Paris a souhaité intervenir en priorité auprès des acteurs **les plus touchés**, avec **risque de fragilisation ou de disparition**.

RÉAGIR RAPIDEMENT

En se prononçant dès le mois de mai et en débloquant une enveloppe de soutien, la Ville de Paris a envoyé un **signal fort** au monde de la culture.

AIDER TOUS LES ACTEURS

La Ville a été attentive à **soutenir l'ensemble des acteurs** culturels, dans tous les domaines.

UTILISER TOUS LES LEVIERS

Tous les leviers à la disposition de la Ville ont été activés afin d'apporter le soutien le plus étroit et complet possible.

COOPÉRER AVEC L'ÉTAT

La stratégie de soutien a été conçue pour **s'articuler avec les autres dispositifs** de soutien de l'État.

ÊTRE AGILE ET ÉVOLUTIF

Le Plan de soutien s'est voulu **agile** pour débloquer les fonds nécessaires au fil des mois pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire.

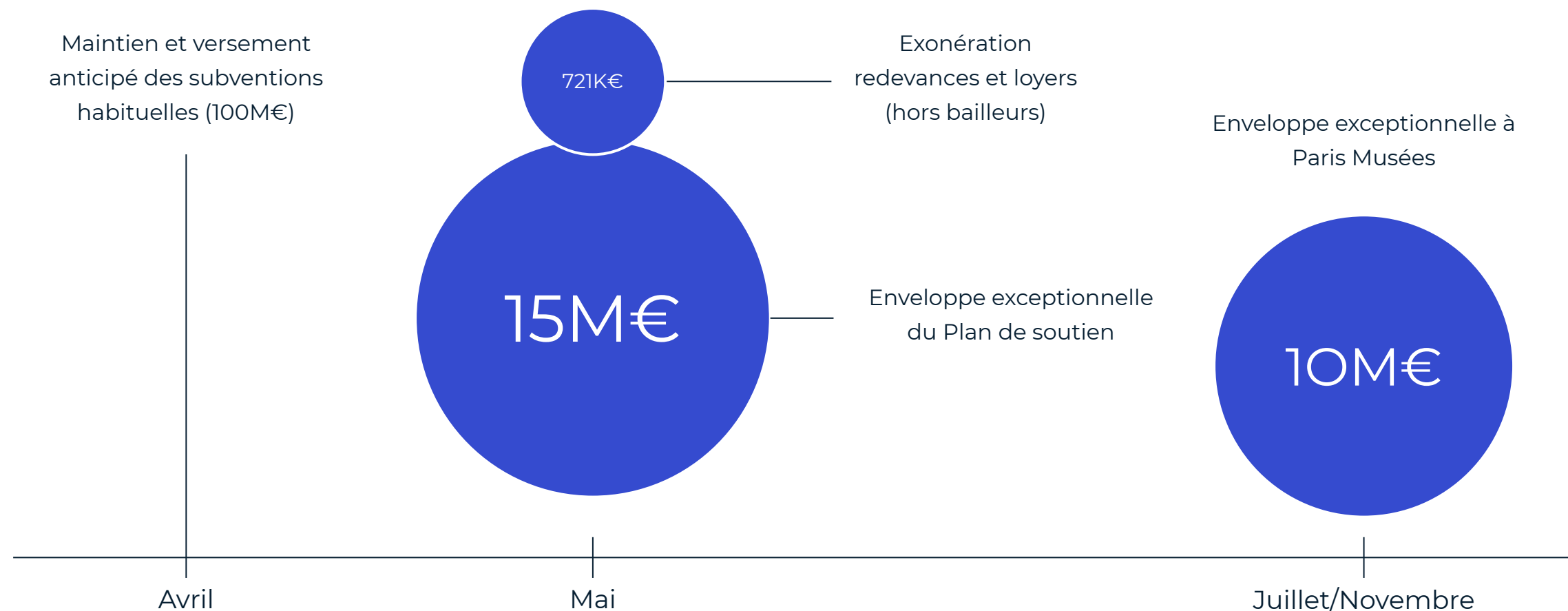
Vue d'ensemble du Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

Focus sur les leviers utilisés

- Des **subventions exceptionnelles** de fonctionnement
- Des **aides à projets** en fonctionnement et en investissement
- Des **contributions de la ville aux Fonds de l'État** ou d'autres organismes
- Des **exonérations de loyers et de redevances** d'occupation du domaine public
- L'**acquisition directe** d'œuvre d'arts
- L'**organisation de manifestations** ou d'évènements par la Ville
- Un appui et soutien de la ville en **communication**

Vue d'ensemble du Plan de soutien de la Ville de Paris aux acteurs culturels

Séquençage des votes au Conseil de Paris



02

Soutien aux acteurs subventionnés

Soutien aux acteurs subventionnés

Avant-propos

→ Typologie des structures soutenues

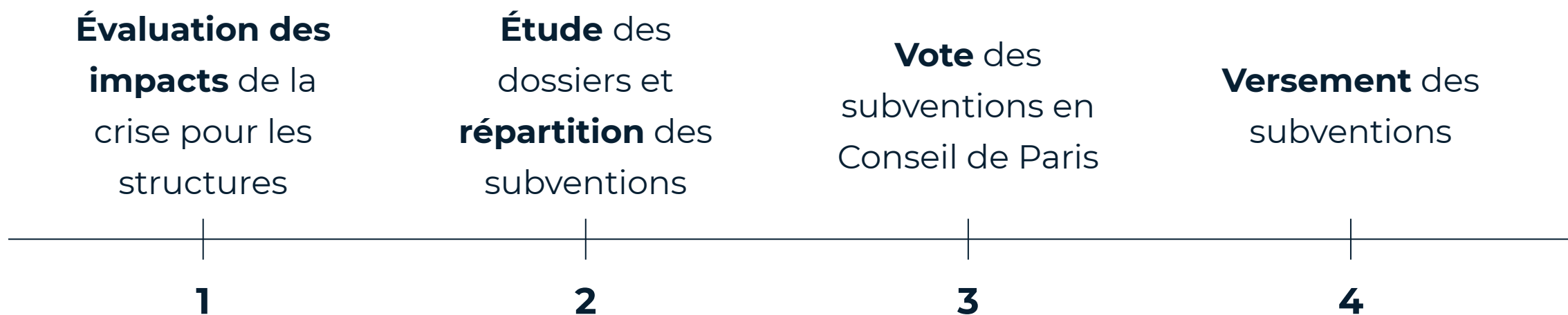
- ◆ Lieux de diffusion et de création (salles de spectacles, concerts, pluridisciplinaires, etc.)
- ◆ Galeries et lieux d'exposition
- ◆ Espaces de travail
- ◆ Festivals et événements
- ◆ Formations musicales
- ◆ Opérateurs culturels
- ◆ Paris Musées et musées associatifs
- ◆ Chaîne du livre
- ◆ Salles de cinémas indépendantes et associations éducation à l'image

→ Nombre de structures soutenues

- ◆ Plus d'une centaine

Soutien aux acteurs subventionnés

Mécanisme d'attribution des subventions exceptionnelles



Soutien aux acteurs subventionnés

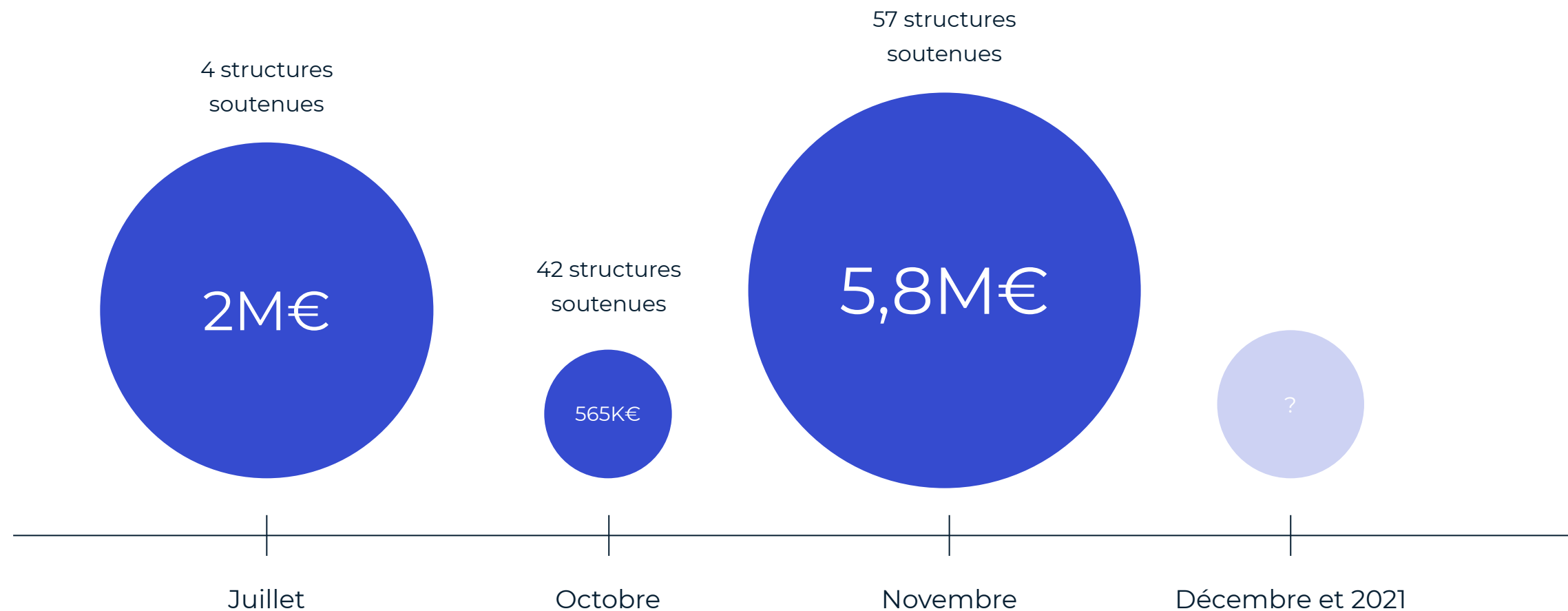
Méthode d'évaluation des impacts de la crise pour les structures

Transmission du **budget prévisionnel modificatif** et de **chiffres complémentaires**

- Frais liés à la **fermeture** (mise en place du télétravail, sécurisation des sites..) et la **réouverture** (opérations de nettoyage renforcé, achats de masques, etc.)
- Économies sur la **masse salariale** liées à la prise en charge de l'activité partielle
- Pertes liées à l'**annulation** des spectacles, expositions et événements (écart entre économies liées à l'annulation et perte de billetterie)
- Frais ou pertes liés au **report des résidences** d'artistes
- Perte de **recettes sur les marges** des tournées
- Pertes de revenus liés à l'annulation de locations, prestations, partenariats ou recettes de **mécénat**, perte de recettes liées à la fermeture des **activités annexes** (librairie, café, etc.)
- Etat de la **trésorerie** à date
- Niveau de prise en charge des **rémunérations** des artistes et techniciens dont les spectacles, expositions ou événements ont été annulés
- Bilan des **réserves financières** 2019 et 2020 à date
- Détail des **autres demandes d'aide** financière privée ou publique

Soutien aux acteurs subventionnés

Séquençage des votes des subventions exceptionnelles au Conseil de Paris



Soutien aux acteurs subventionnés

Une grande diversité d'acteurs concernés

Une grande diversité d'acteurs bénéficiaires du plan

- Diversité des **disciplines** et des **secteurs**
 - Diversité des **modèles économiques** et de la part et de la **nature des recettes propres** : billetterie, formation, privatisation, commercialisation, ingénierie, etc.
 - Diversité de **tailles**, de **typologies**, de **programmation**, de **projets**, de **nature**
 - Acteurs financés **uniquement par la Ville** de Paris ou **cofinancés avec l'Etat**, avec une approche conjointe pour ceux-ci
-
- **Traduit la diversité et richesse du paysage culturel parisien et la volonté de la ville de toucher avec ce plan de soutien largement l'écosystème culturel**
 - **Impact sur les acteurs concernés et à travers eux soutien aux artistes, à l'emploi des permanents, CDD et intermittents, aux techniques, aux prestataires du secteur, etc.**

Soutien aux acteurs subventionnés

Focus sur le cinéma

Subventions exceptionnelles aux 35 cinémas indépendants (438K€)

- Participer à effacer les frais fixes des salles de cinéma pendant le confinement (loyers, salaires, fluides, maintenance, etc.)
- Aide forfaitaire de 5K€ + aide supplémentaire en fonction de la situation économique

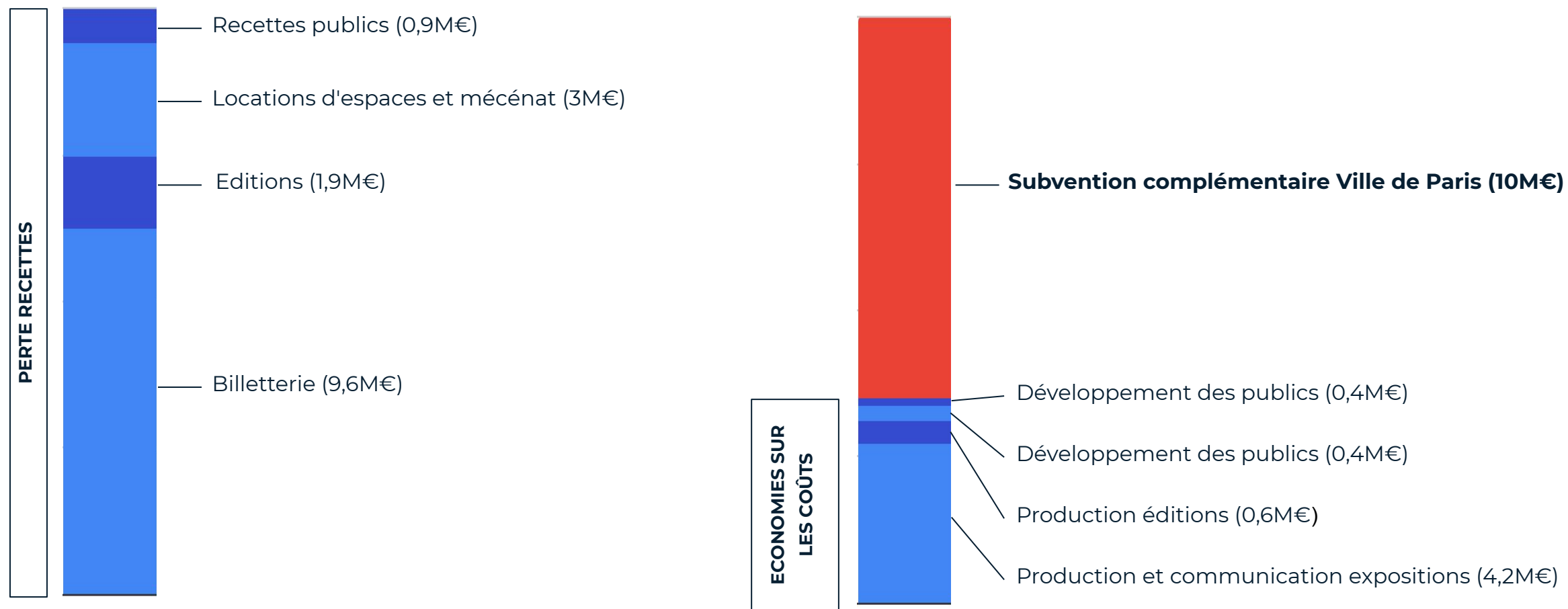
Soutiens à des associations d'éducation à l'image (12K€)

Subvention exceptionnelle au Forum des images - TUMO

Des aides conçues en complémentarité avec le CNC et la Région

Soutien aux acteurs subventionnés

Besoins couverts par l'enveloppe exceptionnelle attribuée à Paris Musées

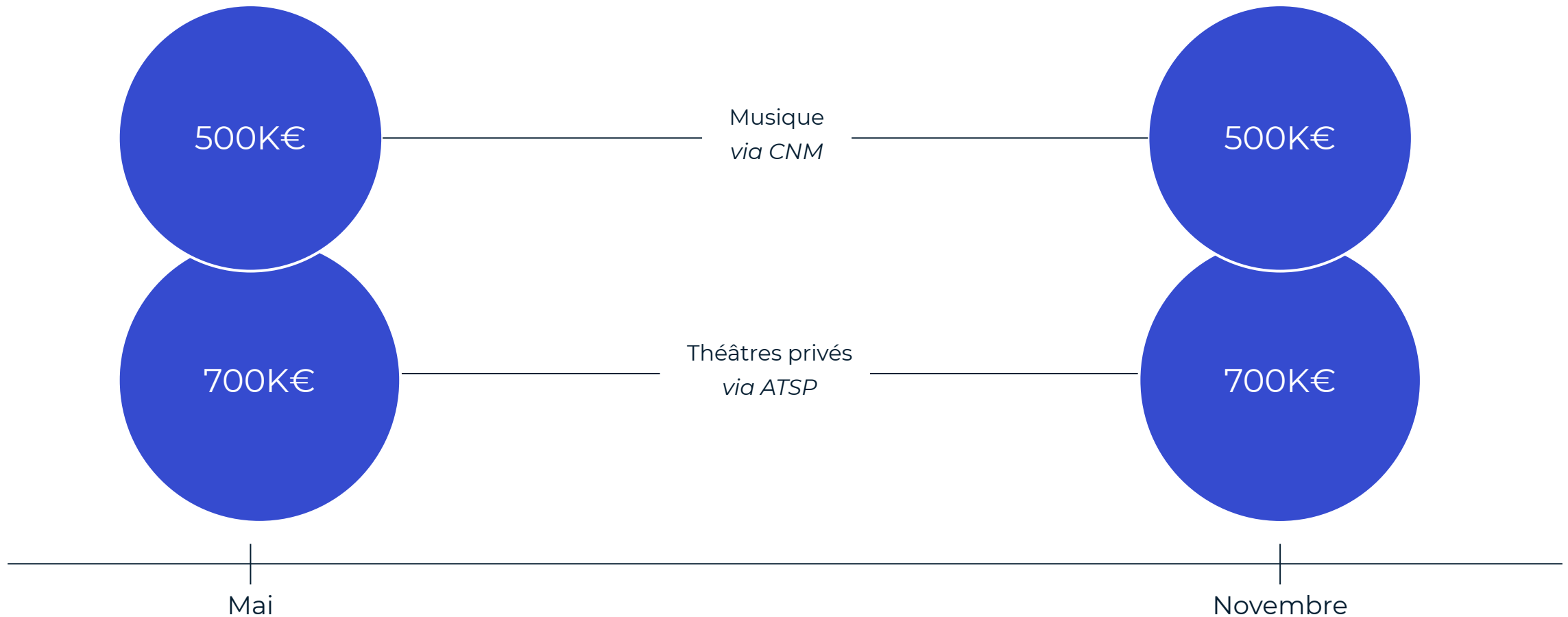


03

Soutien aux acteurs privés pas ou peu subventionnés

Soutien aux acteurs privés pas ou peu subventionnés

Un abondement aux fonds d'urgence mis en place avec l'État



Soutien aux acteurs privés pas ou peu subventionnés

Focus sur le Fonds de secours du Centre national de la musique (CNM)

La Ville et le CNM disposent d'un cadre conventionnel ainsi que d'une gouvernance spécifique pour Paris. Leur intervention s'est articulée comme suit :

Un abondement de 500K€ au Fonds de secours lancé au printemps

- Pour une bonification des montants d'aide sur Paris prévus au dispositif national CNM (8K€ fixe d'aide à la trésorerie + une aide jusqu'à 35K€ au titre des pertes de recettes)
- Cela a permis d'accroître de 32% en moyenne l'aide apportée par le CNM à ce titre, en faveur d'une soixantaine de lieux et festivals parisiens : l'aide conjuguée Ville et CNM a permis une aide totale de 2,1 M€ pour ce fonds de secours sur Paris, en musiques actuelles et variétés.

Un apport de 500K€ exceptionnels au titre des dispositifs récurrents prévus dans le partenariat triennal (soutien à la diffusion, à l'emploi, aux projets, à l'EAC, aux cafés-concerts, etc.)

- Objectif : prendre en compte les spécificités sur Paris en termes de charges fixes (question de loyers en particulier)
- Intervenir en complémentarité des fonds de sauvegarde du CNM pour les acteurs qui n'en bénéficieraient pas ou pour lesquels l'aide serait à compléter pour mieux soutenir l'emploi

Nombre de structures aidées : 56

Soutien aux acteurs privés pas ou peu subventionnés

Focus sur le Fonds d'urgence de l'Association pour le soutien du théâtre privé (ASTP)

La Ville et l'ASTP sont partenaires. Le Fonds d'urgence spectacle vivant s'est articulé comme suit :

Fonds d'urgence spectacle vivant 1

- Objectif : couvrir une partie des charges fixe pour les théâtres et producteurs + prendre en charge une partie des contrats des représentations annulées pour les compagnies
- Dispositif : 10 semaines à compter de mi-mars

Fonds d'urgence spectacle vivant 2

- Objectif : idem
- Dispositif : 12 semaines à compter de novembre

Nombre de structures aidées : 121

04

Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

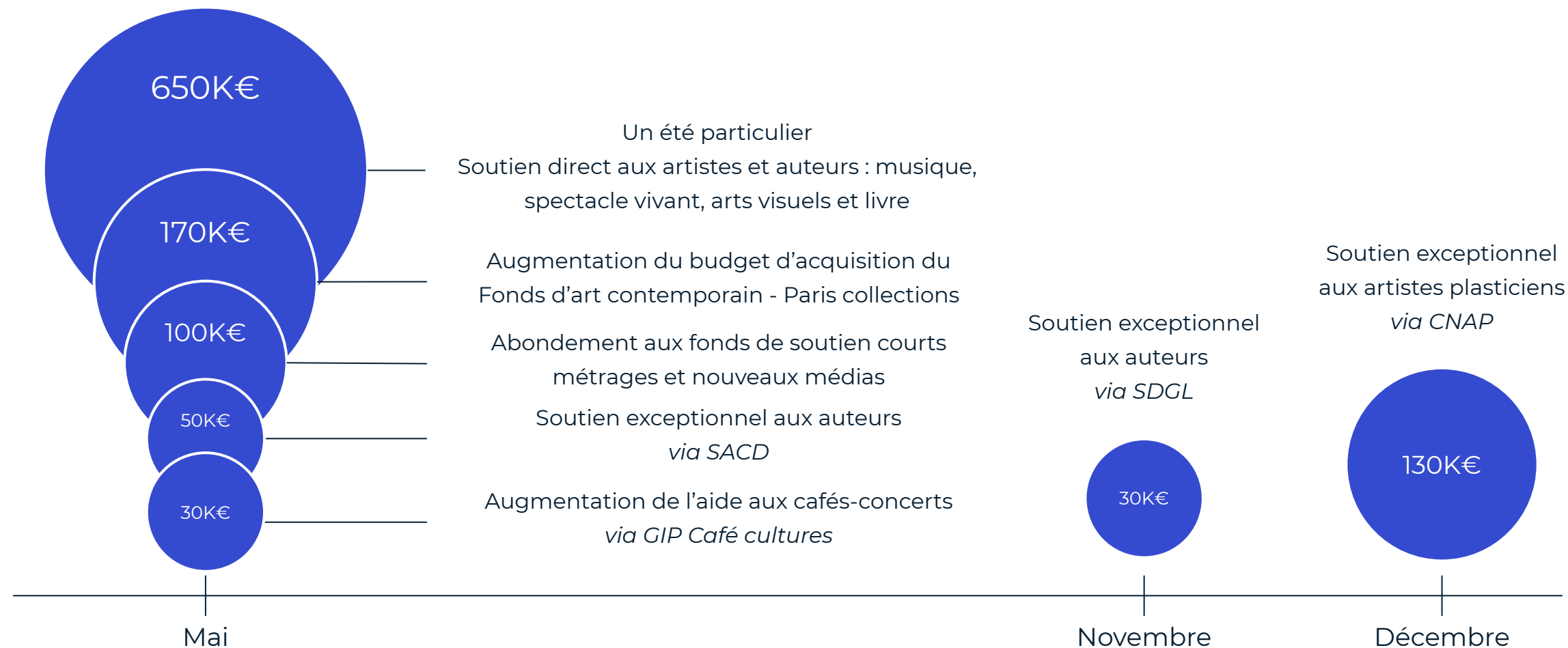
Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

Détail des différentes mesures et leviers

- **Maintien de toutes les subventions attribuées** par la ville de Paris dans le cadre de ces appels à projet en 2020, **malgré l'annulation ou le report** des projets (arts visuels, spectacle vivant, musique)
- **Organisation de la manifestation** “Un été particulier”
- **Augmentation du budget d'acquisition** du Fonds d'art contemporain – Paris collections
- **Aides exceptionnelles aux auteurs** via le Fonds de solidarité de la SACD et la Société des gens de lettres
- **Augmentation de l'aide au GIP Café culture** (aides à l'emploi)
- **Augmentation des deux Fonds de soutien aux courts-métrages et aux nouveaux médias**
- **Maintien et adaptation de Nuit Blanche 2020**
- **Contribution de la Ville au fonds du Centre National des Arts Plastiques (CNAP)** (aides individuelles de secours exceptionnel à des artistes plasticiens)

Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

Séquençage des votes au Conseil de Paris



Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

Focus sur “Un été particulier”

- **Appel à projets** lancé en juin 2020 pour permettre aux compagnies (spectacle vivant et musique principalement) de présenter leur travail à Paris du 25 juillet au 15 septembre.
- Celui-ci a permis aux artistes de **s'approprier l'espace public** parisien durant tout l'été et de proposer des formes diverses dans tous les quartiers.
- Une **centaine de projets** ont pu être mis en place
- Un partenariat avec le **Festival Off d'Avignon**
- Un **volet arts visuels** avec des expositions dans l'espace public
- **Ateliers d'écriture** avec auteurs et autrices
- **Gratuité** des représentations et événements
- **500 représentations** dans l'espace public, 700 artistes aidés, 45 000 spectateurs, 200 lieux différents dans tous les arrondissements
- **Partenariats** avec l'État (DRAC Ile-de-France), la SACEM, la SACD, la CAF, etc.

Soutien direct aux artistes, équipes artistiques et auteurs

Focus sur l'augmentation du budget d'acquisition du Fonds d'Art contemporain – Paris collections

La commission d'acquisition du Fonds d'art contemporain – Paris Collections, composée d'experts professionnels de l'art contemporain et de représentants de la Ville, se réunit chaque année pour décider des acquisitions du Fonds. Il s'agit d'un **levier de commande publique et donc d'un soutien direct aux artistes** qui proposent leur œuvres, seuls ou via leur galerie, lors d'une session de dépôt qui se tient chaque année à l'automne.

L'augmentation de son budget en 2020 permet donc d'acquérir plus d'œuvres : cette année, le fonds a ainsi acquis 36 œuvres de 27 artistes.

L'augmentation du budget est de 170K€ sur deux exercices, passant le budget d'acquisition annuelle à 230K€ en 2020 et 200K€ en 2021.



Acquisition 2020
Marie-Claire Messouma Malanbien
Map Grattoirs à récurer en cuivre et cheveux 11
(2018-2019)

05

Exonération de loyers et de redevances

Exonération de loyers et de redevances

Détail de la politique d'exonération

- Exonération des acteurs culturels titulaire d'un convention d'occupation du domain public, d'un bail civil, d'un BEA ou d'un contrat de concession : **exonération de 6 mois de redevance ou loyer**
- Ville et bailleurs sociaux de la Ville
- Acteurs concernés
 - ◆ associations
 - ◆ commerces culturels
 - ◆ artistes titulaires d'un atelier simple
- Pour les ateliers logement, **exonération de 6 mois à hauteur de 50%** sur examen d'une commission

06

Le Conseil de Paris de novembre

Conseil de Paris de novembre

Détail des délibérations

- **56 subventions exceptionnelles de fonctionnement** dans le cadre du Plan de soutien aux acteurs culturels pour **5,8M€** (dont 700K€ pour ASTP et 500K€ pour CNM)
- **Subvention exceptionnelle** et signature d'une convention avec la **Société des gens de lettres** pour **30K€**
- **Subvention exceptionnelle** à l'établissement public **Paris Musées** pour **2,5M€** (soit 10M€ au total)



Merci